

# Plan Climat Air Énergie Territorial

→ Où en est-on à mi-parcours ?



**L'OBSERVATOIRE  
ANNÉE 2024**

# 1 PCAET - 6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ▶ Mobiliser le territoire
- ▶ S'adapter au changement climatique
- ▶ Réduire les consommations d'énergie, les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air
- ▶ Réduire les émissions de GES non énergétiques et séquestrer le carbone
- ▶ Favoriser l'économie circulaire
- ▶ Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération



Découvrez toutes les actions mises en place par l'Intercommunalité pour répondre aux objectifs stratégiques du PCAET



Des idées, des conseils, des infos pour agir à votre échelle



Retrouvez plus de détails et des pistes de contacts utiles dans le guide complémentaire « **Moi aussi... je peux agir !** »



L'Intercommunalité a adopté un Plan Climat Air Énergie Territorial en septembre 2021, pour une durée de 6 ans. À cette occasion, le territoire s'est fixé des objectifs à l'horizon 2030 pour s'adapter, lutter contre le changement climatique, et améliorer la qualité de l'air.



Un **plan** avec **6 objectifs** stratégiques déclinés en **35 actions**, portées par l'Intercommunalité et ses partenaires, définit la feuille de route.

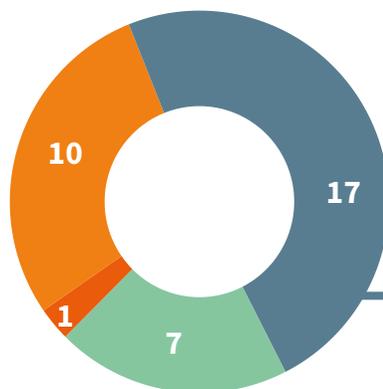
L'**observatoire** mesure annuellement les tendances du territoire et la mise en œuvre du plan d'actions. Il collecte, exploite et analyse des données produites par des organismes, des partenaires ou des données publiques ouvertes<sup>1</sup>, ainsi que des données internes. Le périmètre étudié est celui de l'Intercommunalité à la date d'édition, à savoir 29 communes. La principale source externe est l'Observatoire Régional Climat Air Energie (Orcae). Les données Orcae utilisées sont celles disponibles en mars 2024.

<sup>1</sup> Sources : Orcae, Terristory, Enedis, SMRD, Insee, base CorineLandCover, météo France, Atmo, Agreste RGA, Aldo, portail d'artificialisation des sols, Facete, Hydroportail, Axema.

## Progression de la mise en œuvre du plan d'actions

### Nombre d'actions

- non engagée
- engagées
- mi-parcours
- 3/4 réalisées



### 68,6% des actions sont au moins à mi-parcours



### MOBILISER LE TERRITOIRE

- ▶ 4 100 visiteurs à la Gare des Ramières
- ▶ 135 participants aux rencontres pédagogiques du Campus
- ▶ 25 actions engagées dans la démarche qualité environnementale (programme interne à la collectivité)



### JE PEUX AGIR !

- ▶ En m'impliquant sur le territoire au sein d'associations
- ▶ En participant à des événements
- ▶ En sensibilisant les autres sur ces thématiques



On observe des signes du changement climatique<sup>1</sup> sur notre territoire : le climat évolue vers une **influence méditerranéenne**, avec des hivers plus doux, des étés chauds et secs. Le changement de climat a des répercussions sur les ressources naturelles, notamment sur les **cours d'eau**, la **végétation**, ainsi que sur la **santé des habitants**.

## Principales évolutions (entre 1963 et 2022)

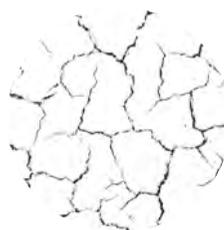
Températures moyennes	Journées estivales (t° max > 25°C)	Jours de gel
<b>+ 2,5°C</b>	<b>+ 17 j</b> par an	<b>- 12 j</b> par an

-  → Une augmentation des températures moyennes, avec une accélération à partir des années 1980
-  → Le risque incendie s'accroît, en nombre de jours et en surface (+ 5 j sur la période 1959/2015)
-  → Des périodes de fortes chaleurs plus fréquentes et plus intenses, depuis 1990
-  → L'épiaison des prairies est plus précoce (- 8 j entre 1963 et 2022)
-  → L'apparition, depuis 2003, d'épisodes de canicule
-  → Une modification du cycle de l'eau

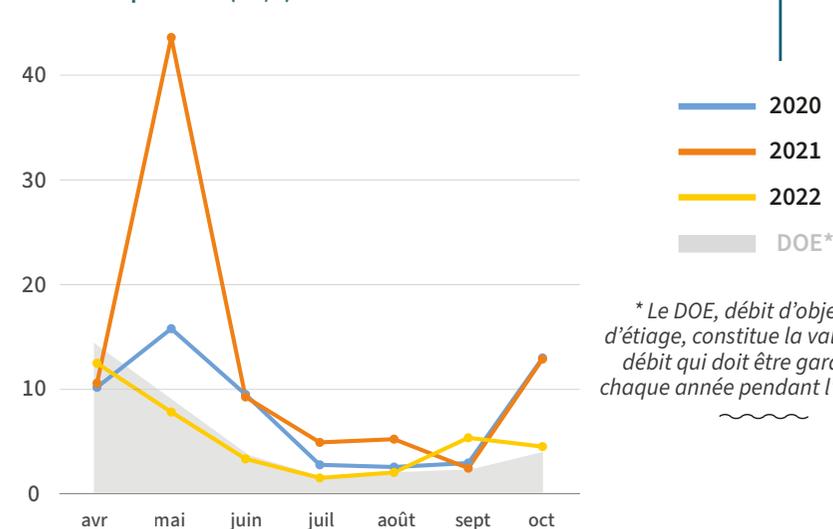
## Les cours d'eau

On note une augmentation de la fréquence et de la durée des assecs :

- En 2022, le premier constat d'assec a lieu le 21 juin au seuil CNR (Livron-Loriol). Au total en 2022, on note 43 jours d'assecs dont 38 jours consécutifs.
- Le linéaire maximal d'assec a été constaté entre le Rhône et le seuil des Pues au niveau du lac des Freydières à Grâne, soit environ 3,5 km (non constaté depuis 2003).



Évolution du débit moyen mensuel de la Drôme à Saillans d'avril à septembre (m³/s) - 2020 à 2022



\* Le DOE, débit d'objectif d'étiage, constitue la valeur de débit qui doit être garantie chaque année pendant l'étiage.

<sup>1</sup> Station météorologique de Montélimar

En avril, de 2020 à 2022, le débit moyen mensuel de la Drôme à Saillans est inférieur au DOE.

## Le changement climatique et la qualité de l'air peuvent affecter la santé

**PATHOLOGIES  
CARDIO-VASCULAIRES  
ET RESPIRATOIRES**



**SURMORTALITÉ EN  
PÉRIODE DE CANICULE**



**ALLERGIES (AUGMENTATION DE LA  
CONCENTRATION EN POLLENS),  
CANCERS LIÉS À L'EXPOSITION AUX  
ULTRAVIOLETS, MALADIES À VECTEUR  
(MOUSTIQUE TIGRE...)**



### S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

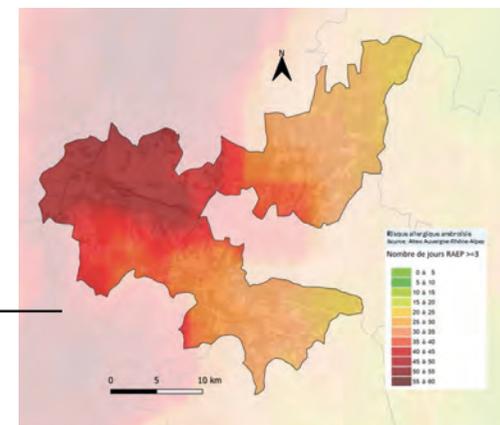
- ▶ L'étude prospective SAGE DRÔME 2050 a permis d'établir un diagnostic de sensibilité du bassin de la Drôme et de travailler à des scénarios d'évolution du territoire
- ▶ Une étude des besoins/ressources a été réalisée dans le cadre du SCoT
- ▶ La stratégie forestière suit son cours, avec déjà 7 actions engagées
- ▶ 19 élus formés à l'urbanisme durable (densification douce et habitat de centre bourg)

→ Tout notre territoire est concerné par un **Risque allergique d'exposition au pollen (RAEP) d'ambroisie** moyen ou supérieur.

Les durées d'exposition ont augmenté en 2021 par rapport à 2020, et restent similaires entre 2021 et 2022.

90 % des habitants ont été exposés à un RAEP à l'ambroisie plus de 30 jours en 2022.

Risque Allergique d'exposition à l'ambroisie  
(Atmo AURA 2022)



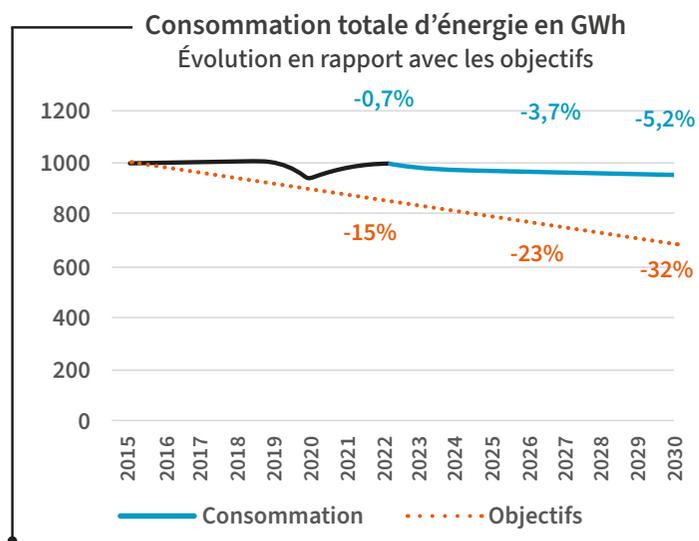
### JE PEUX AGIR !

- ▶ En m'informant sur les risques allergiques
  - ▶ En m'informant sur les moyens d'économiser l'eau potable
  - ▶ En acquérant des dispositifs hydro-économiques
  - ▶ En améliorant l'isolation de mon logement
- 
- ▶ SI JE SUIS PROPRIÉTAIRE FORESTIER :
    - ▶ En m'informant sur les modes de gestion durable des forêts et en optimisant ma gestion
    - ▶ En rejoignant par exemple une association syndicale libre de gestion forestière pour mutualiser des travaux forestiers
    - ▶ En demandant une aide financière pour la réalisation de travaux forestiers
  - ▶ SI JE SUIS UNE COMMUNE :
    - ▶ En organisant le débroussaillage sur mon territoire

# LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

→ La consommation totale en 2022 est de 994 GWh/an. Hors autoroute, elle est de 670 GWh/an.  
La consommation totale par habitant (avec A7) est de 32 MWh/an (22 MWh/an hors A7).

→ A l'échelle de la région, elle est de 26MWh/an.



La consommation a diminué de **0,7 %** depuis 2015.  
L'effet rebond peut expliquer, en partie, la faible baisse des consommations.  
En suivant la même tendance, elle devrait baisser de **5,2 %** en 2030.

## Zoom sur le transport

Objectif 2030\* :  
**-39%**

Évolution 2015-2022 :  
**-4%**

\* Par rapport à 2015

## Zoom sur l'habitat

Objectif 2030\* :  
**-22%**

Évolution 2015-2022 :  
**+6%**

\* Par rapport à 2015



Objectif 2030\*

**-32%**

\* Par rapport à 2015

→ Sources d'énergies  
utilisées en 2022

59% Produits pétroliers

20% Électricité

La dépendance au pétrole se réduit  
petit à petit au cours du temps

→ Usages de 80%  
de l'énergie consommée

55% Transports routiers

24% Bâtiments résidentiels



**RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE,  
LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES  
ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR**

- ▶ Accompagnement gratuit des ménages par le **Service Public Intercommunal de l'Énergie** :
- > 237 ménages accompagnés dans leur rénovation
- > 3 400 000 euros de subventions distribuées aux ménages pour leur rénovation
- > 22 ménages en situation de précarité énergétique accompagnés



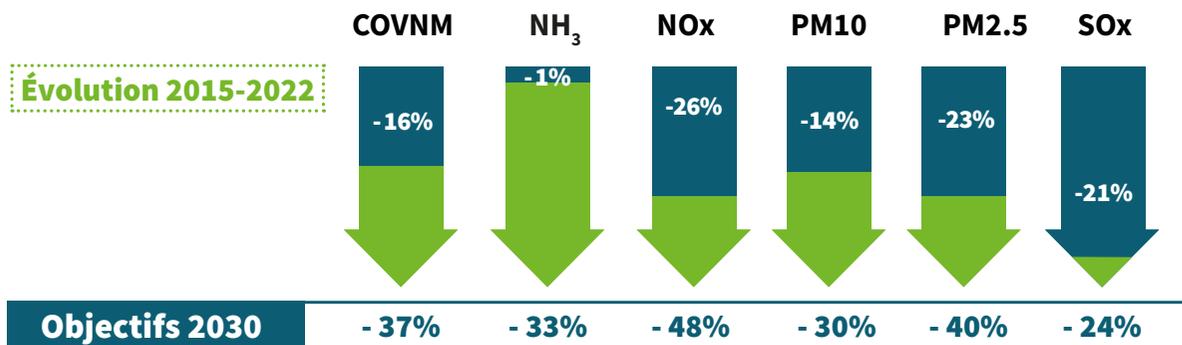
**JE PEUX AGIR !**

- ▶ En m'informant auprès du Service Public Intercommunal de l'Énergie (SPIE) pour trouver des idées et ressources pour réduire mes consommations énergétiques
- ▶ En installant un système de **chauffage moins émetteur** en gaz à effet de serre, ou en changeant ma chaudière fioul ou gaz

# QUALITÉ DE L'AIR : EMISSIONS DE POLLUANTS

En 2022, les émissions de tous les polluants ont reculé par rapport à 2015<sup>1</sup>.

## → Évolution des émissions de polluants comparée aux objectifs



### Les principaux polluants

- **COVNM** : Composé Organique Volatil Non Méthanique
- **NH<sub>3</sub>** : ammoniac
- **NOx** : oxydes d'azote - monoxyde d'azote - NO et dioxyde d'azote - NO<sub>2</sub>
- **SOx** : oxydes de soufre - dioxyde de soufre - SO<sub>2</sub> et trioxyde de soufre - SO<sub>3</sub>
- **PM10 et PM 2.5** : particules avec diamètre < 10 µm et < 2,5 µm

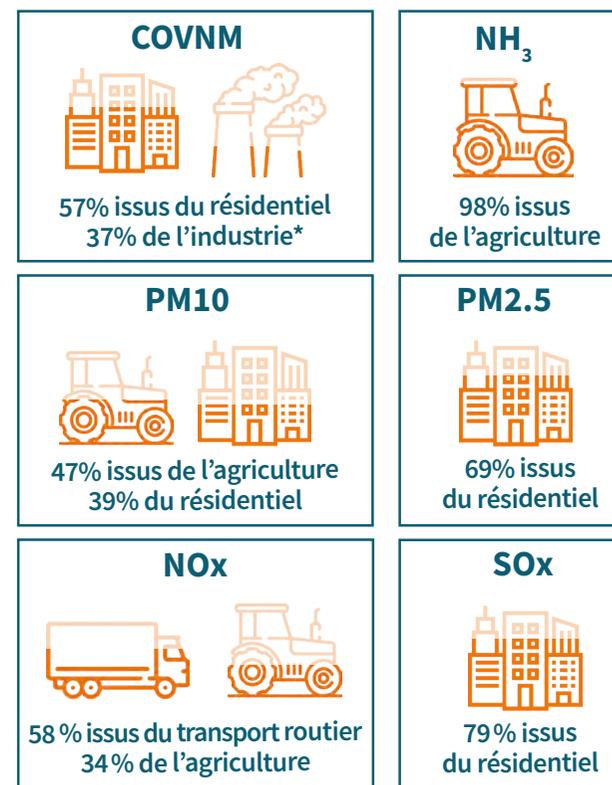
<sup>1</sup>Pour ammoniac (NH<sub>3</sub>), les données présentées ici sont hors industrie (données confidentielles) et secteur peu représentatif.



## RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- ▶ 6 véhicules électriques dans la flotte de l'intercommunalité, pour 7 000 km parcourus / an en moyenne par véhicule. Soit - 4 800 kg eqCO<sub>2</sub> / an (par rapport aux véhicules thermiques)
- ▶ 3 classes de CM1/CM2 Formées au Savoir Rouler à Vélo (59 élèves)

## Les principales sources de pollution par secteur



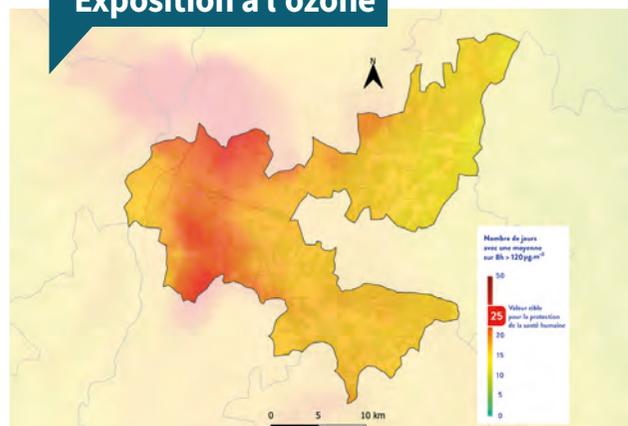
\* Hors branche énergie



### JE PEUX AGIR

- ▶ En m'informant sur la qualité de l'air de mon environnement
- ▶ En assainissant l'air de mon logement

## Exposition à l'ozone



Entre 2018 et 2020, 100% de la population est exposée à un dépassement de la valeur cible. À partir de 2021, cette exposition diminue à 46%, puis atteint 0% en 2022.

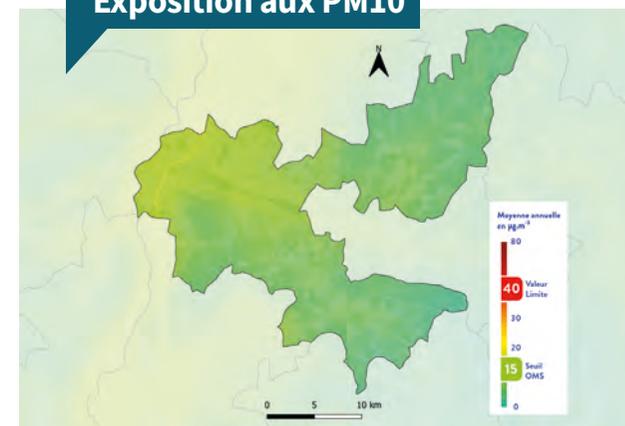
## Exposition à l'oxyde d'azote



En 2022, aucun habitant n'est exposé à un dépassement de la valeur limite réglementaire (40 µg/m³ en moyenne annuelle).

L'oxyde d'azote (NO2) se concentre principalement le long des grands axes routiers A7 et N7. Environ 37% de la population est exposée à un dépassement de la valeur guide OMS de 2021 (10 µg/m³ en moyenne annuelle).

## Exposition aux PM10



Environ 62% de la population est exposée à un dépassement de la valeur guide OMS de 2021 (15 µg/m³ en moyenne annuelle).

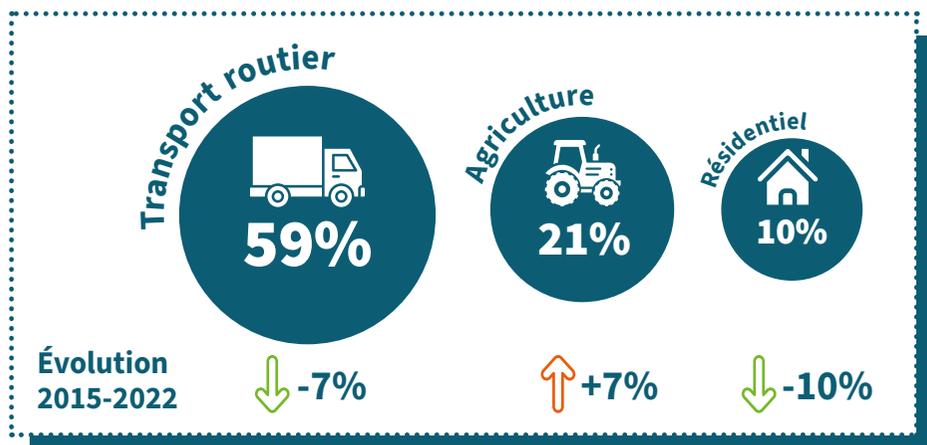
**A NOTER :** Une directive européenne a été adoptée en avril 2024.

Cette réglementation fixe de nouvelles valeurs limites pour les polluants dans l'air ambiant, sans toutefois s'aligner sur les valeurs guides pour la protection de la santé de l'OMS.

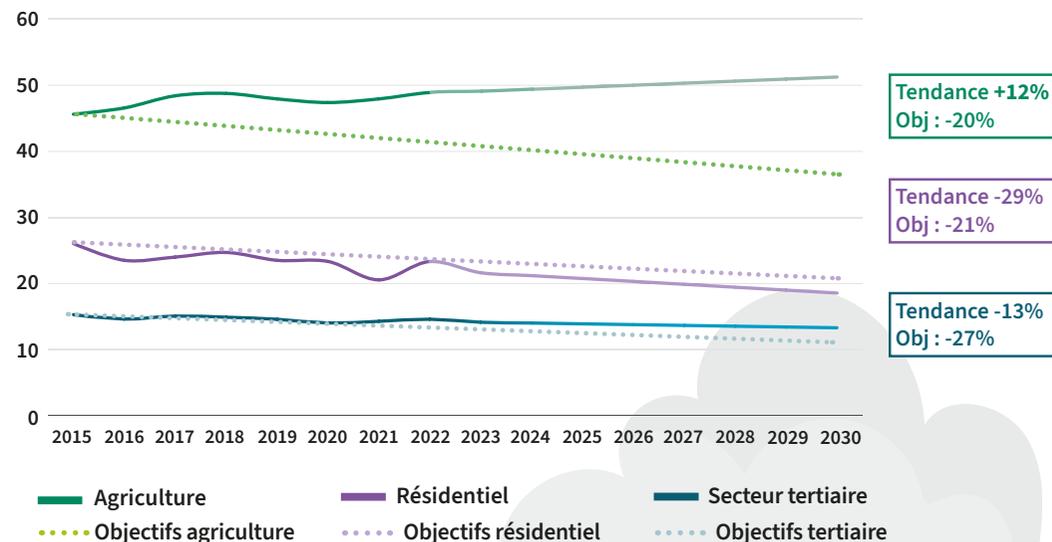
# LES ÉMISSIONS DE GES

↓ Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en 2022 sont de 231 KteqCO<sub>2</sub>, en baisse de 5,6 % depuis 2015.

Les produits pétroliers sont la source de 69 % des émissions.



## → Émissions de GES par secteur



### RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- ▶ Réalisation en cours d'un plan de mobilité simplifié pour définir la politique de mobilité du territoire
- ▶ 7 arceaux, 6 arceaux avec borne de recharge pour vélo électrique, 2 bornes de gonflage, 2 bornes de réparation et 9 abris vélos fermés commandés pour équiper 12 communes qui complètent les équipements déjà installés (120 arceaux, 15 cages à vélos, 4 abris)
- ▶ Poursuite du déploiement d'une offre de services sur la mobilité à destination des habitants (location vélo, aide à l'achat de vélos, autopartage et covoiturage)



### JE PEUX AGIR

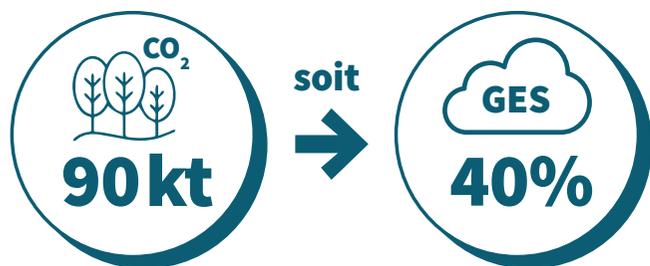
- ▶ En me **déplaçant autrement** pour tenter de réduire mes émissions de gaz à effet de serre
- ▶ En utilisant les **services de mobilité** proposés par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée
- ▶ SI JE SUIS UN EMPLOYEUR : en prenant en charge le forfait mobilités durables de mes salariés



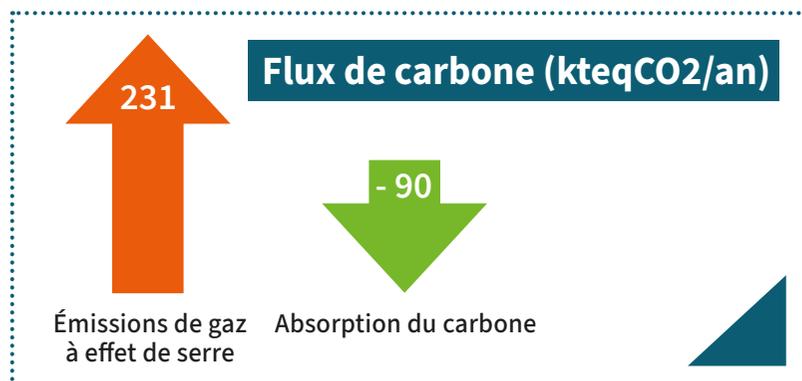
# FLUX DE CARBONE ET STOCKAGE

## Absorption carbone du territoire

→ Source principale : les forêts\*



\*Absorption par les prairies, cultures et autres occupations des sols inconnue.



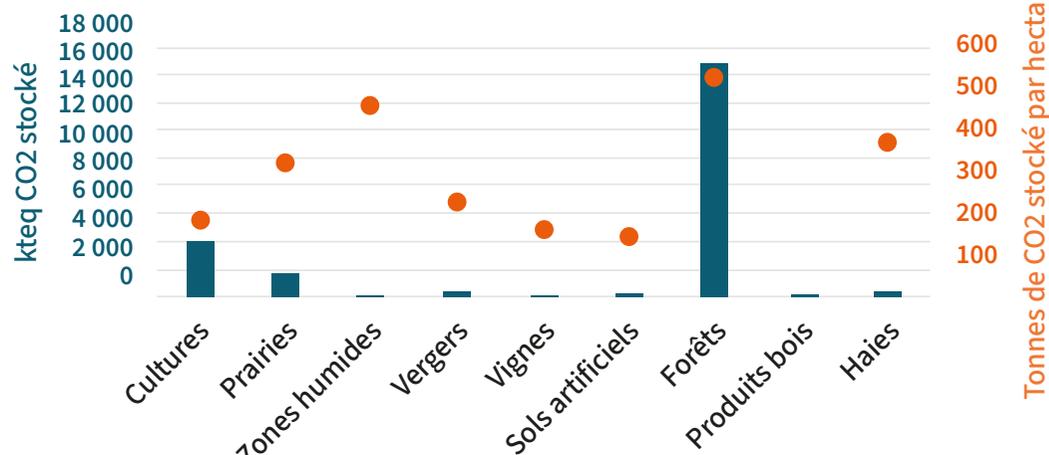
## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES NON ÉNERGÉTIQUES ET SÉQUESTER LE CARBONE

- ▶ Sur 10 rénovations réalisées, 8 intègrent des matériaux biosourcés en 2023 (stockage carbone)
- ▶ Accompagnement des propriétaires de forêt dans le cadre de la stratégie forestière



## Stockage carbone du territoire

→ par typologie d'occupation des sols



→ Le territoire stocke à ce jour 23709 ktonnes d'équivalent CO2, pour plus de 71% grâce à ses forêts et pour 17% grâce aux cultures.



## JE PEUX AGIR

P6

- ▶ En limitant mon empreinte au sol dans mes projets de construction, agrandissement ou aménagement paysager
- ▶ En utilisant des matériaux biosourcés
- ▶ En optimisant la gestion de ma forêt

### SI JE SUIS UNE COMMUNE :

- ▶ En prenant en charge les biens vacants et sans maîtres

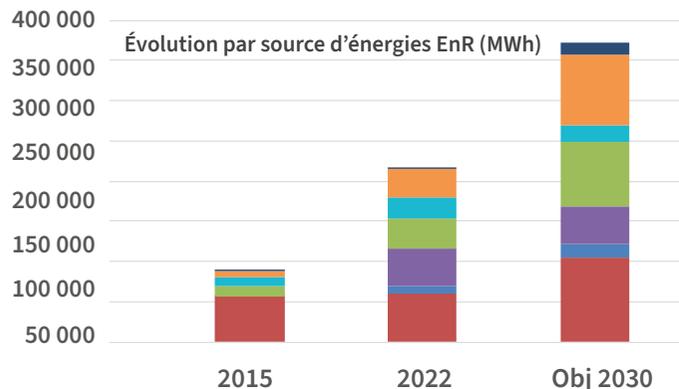
### SI JE SUIS UN AGRICULTEUR OU UN PROPRIÉTAIRE DE PARCELLES AGRICOLES :

- ▶ En candidatant au « Marathon de la Biodiversité » porté par la Communauté de communes

# LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

→ Le territoire a produit 215 GWh d'énergies renouvelables en 2022, soit 6,9 MWh par habitant.

→ La production totale a plus que doublé entre 2015 et 2022, grâce essentiellement à l'augmentation de la production d'hydro-électricité, de l'éolien, du photovoltaïque et du biogaz.



- Bois & biomasse solide
- Biogaz
- Hydro-électricité
- PAC
- photovoltaïque
- Solaire thermique
- Éolien

## Répartition d'EnR par source d'énergie (MWh)

	Biogaz	Bois et Biomasse solide	Hydro-électricité	Pompe à chaleur	Solaire thermique	Photo-voltaïque	Éolien	Moyen Éolien
<b>Production 2022 en MWh</b>	9 765	59 804	45 634	24 877	1 313	35 595	38 634	
<b>Obj. 2030 en MWh</b>	17 000	105 529	45 634	18 967	14 758	88 785	81 401	2 000
<b>Reste à produire</b>	7 235	45 725			13 445	53 190	42 767	2 000
<b>Correspond à</b>		3810 maisons			4201 maisons	221 624 m <sup>2</sup>	4 mâts	6 mâts

→ En 2022, la production d'énergies renouvelables est principalement apportée par le bois (28 %), l'hydro-électricité (21 %), l'éolien (18 %) et le photovoltaïque (17 %).



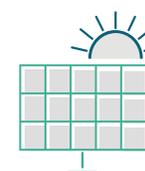
### PRODUIRE ET UTILISER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

- ▶ 15 installations photovoltaïques de l'Intercommunalité, 9 installations de la Société d'Économie Mixte Val de Drôme Développement sur les toitures communales. Sur les toitures privées, la SEM V2D investit sur des installations d'entreprises privées (éoliennes Puy-Saint-Martin, entreprise Vincent, GPA, etc) dans un objectif d'effet d'entraînement local
- ▶ L'intercommunalité produit 800 MWh par an, elle en consomme 600 MWh. Elle est excédentaire.
- ▶ 3 installations de chaufferies bois intercommunales



### JE PEUX AGIR

- ▶ En me faisant accompagner pour la mise en place d'un projet d'installation d'énergies renouvelables
- ▶ SI JE SUIS UN PROFESSIONNEL OU UNE COLLECTIVITÉ
- ▶ En bénéficiant d'un accompagnement technico-économique, financier, administratif sur la chaleur renouvelable (bois, solaire thermique, géothermie) et le photovoltaïque

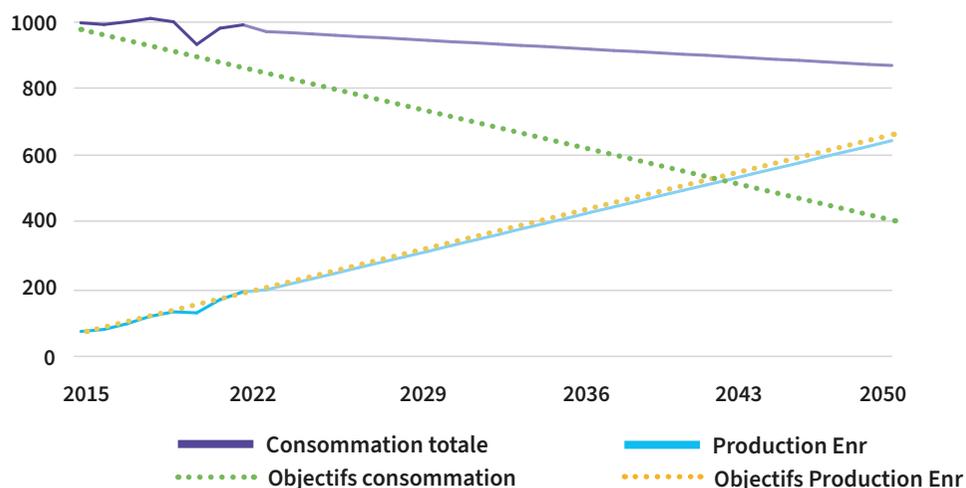


# ÉVOLUTION DES TENDANCES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

→ La production d'énergies renouvelables permet de couvrir 21 % de la consommation énergétique du territoire.  
En enlevant la consommation sur autoroute, la couverture monte à 31 %.

 **55%** des besoins en électricité couverts par les énergies renouvelables électriques.

Évolution tendancielle de la production d'énergies renouvelables et de la consommation du territoire en rapport avec les objectifs du PCAET



Objectifs de réduction de la consommation et de production avec une projection d'augmentation annuelle d'1% de la population



## FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ▶ 3 entreprises lauréates de l'opération Éco-défis
- ▶ 15 projets pédagogiques menés sur l'alimentation durable (ateliers cuisine pour adultes, animations en lycée et primaire)
- ▶ La création et la mise en fonction d'une nouvelle cuisine centrale intercommunale qui fournit environ 370 repas/jour, livrés à 9 cuisines satellites, pour 15 communes



## Zoom sur la facture énergétique

Facture énergétique  
=  
consommation d'énergie x prix de l'énergie

**POIDS DE L'ÉNERGIE  
DANS LE PIB LOCAL**  
**11%**



**FACTURE BRUTE**  
**105 M€**

**PRODUCTIONS LOCALES**  
**23 M€**

**FACTURE NETTE**  
**82 M€**

**FACTURE ÉNERGÉTIQUE  
ANNUELLE PAR HABITANT**  
(TOUS SECTEURS)  
**3 377 €**

**FACTURE ÉNERGÉTIQUE  
ANNUELLE PAR HABITANT**  
(RÉSIDENTIEL ET TRANSPORT  
DE PERSONNES)  
**2 745 €**



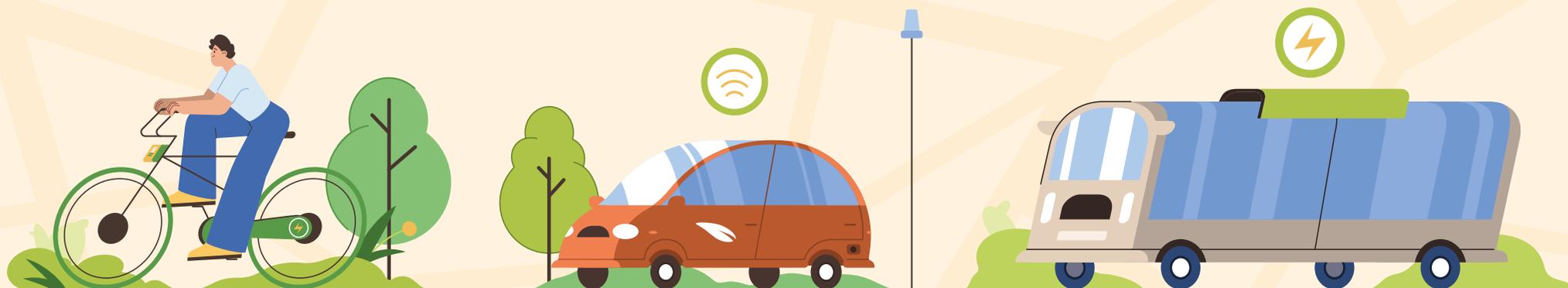
## JE PEUX AGIR

- ▶ En privilégiant une alimentation locale et de saison
- ▶ En achetant des biens et matériaux recyclés issus du réemploi dans des matériaux ou des boutiques de seconde main
- ▶ En essayant de réparer un bien cassé avant de le jeter
- ▶ SI JE SUIS UN ARTISAN OU COMMERÇANT
- ▶ En participant à l'opération Eco-défis portée par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme



## PCAET 2024 ZOOM SUR ...

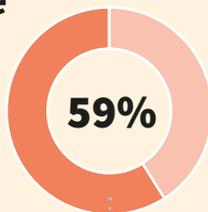
→ LA MOBILITÉ



# Les transports c'est



**59%** des émissions de CO<sub>2</sub> du territoire



**4,4 tonnes**



CO<sub>2</sub> par habitant

**OBJECTIF PCAET -28%**

En baisse de **6,2%** entre 2015 et 2022

Si cette baisse se poursuit, en 2030, les émissions auront baissé de 16%

**55%** de l'énergie consommée sur le territoire soit 549 GWh par an



Provenance autoroute **59%**

**OBJECTIF PCAET -39%**

Elle a baissé de **4%** entre 2015 et 2022

Si cette baisse se poursuit, en 2030, la consommation aura baissé de **11%**



Transport des personnes



Transport de marchandises

**53%**

**47%**

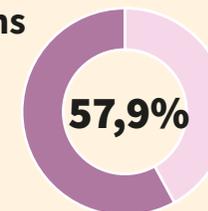
Les émissions liées au trafic routier diminuent grâce à une législation européenne qui impose des normes d'émissions de plus en plus drastiques.

PM2.5 **-49%**



NO<sub>x</sub> **-36%**

**57,9%** des émissions d'oxydes d'azote

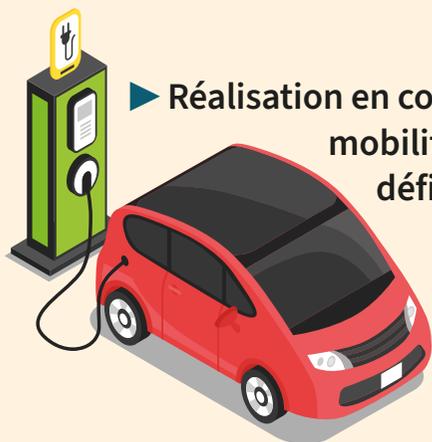


# SE DÉPLACER MOINS ET MIEUX, C'EST POSSIBLE !



## → L'interco agit

Depuis juillet 2021, la **Communauté de communes exerce la compétence Mobilités** (hors transports en commun).



► Réalisation en cours d'un **plan de mobilité simplifié** pour définir la politique de mobilité du territoire (droit à la mobilité pour tous, intégrer les spécificités du territoire, articulation avec les territoires voisins, définition des mesures et actions prioritaires, etc).

► Le territoire s'est déjà doté d'un **Schéma directeur cyclable**, avec le territoire Crestois, pour rendre plus accessible, organisée et sécurisée la pratique du vélo et les services dédiés.

► **Achat d'équipements vélos pour les communes**. En 2023 pour 12 communes :

- 7 arceaux • 6 arceaux avec borne de recharge pour vélo électrique • 2 bornes de gonflage • 2 bornes de réparation
- 9 abris vélos fermés.

► Poursuite du déploiement d'une **offre de services pour la mobilité** à destination des habitants.

► **Financement des intervenants du dispositif national « le savoir rouler à vélo »** qui permet aux élèves de CM1 et de CM2 de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo. Les écoles de Cobonne (21 élèves) et Saoû (38 élèves) ont bénéficié de ce dispositif en 2023. En 2024, 8 nouvelles écoles vont participer.

► Participation à **l'expérimentation d'une navette autonome** entre Crest et l'Écosite avec différents partenaires.





**Objectifs pour 2030**

Les objectifs du plan climat sont fixés par rapport à 2015, l'année de référence.

## ► CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

Valeur 2015 : **1 000 GWh/an**  
Valeur 2022 : **994 GWh/an**



Par habitant et hors autoroute, la consommation totale a baissé de **-5% depuis 2015**

Objectif 2030 :

**- 32%**

Aujourd'hui :

**- 0,7% au total**

→ Près de 80 % de l'énergie est consommée par les transports routiers (55 %) et les bâtiments résidentiels (24 %).

## ► PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Valeur 2015 : **88 GWh/an**  
Valeur 2022 : **215 GWh/an**



La production d'EnR a plus que doublé depuis 2015. Elle couvre 21 % de la consommation énergétique du territoire.

**Hors autoroute, la couverture monte à 31%.**

Objectif 2030 :

**× 3,9**

Aujourd'hui :

**× 2,4**

→ La production d'EnR est apportée par bois / biomasse (28 %), hydro-électricité (21 %), éolien (18 %), photovoltaïque (17 %).

## ► CARBONE



L'objectif est le maintien du puit de carbone forestier et le développement de la séquestration carbone agricole. **Aujourd'hui, le territoire absorbe 90 ktonnes d'équivalent CO2/an, soit près de 40% des gaz à effet de serre émis. Le territoire stocke au total 23709 Ktonnes d'équivalent CO2, pour plus de 71% grâce aux forêts et pour près de 17% grâce aux cultures.**

## ► ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Valeur 2015 : **245 KteqCO<sup>2</sup>**  
Valeur 2022 : **231 KteqCO<sup>2</sup>**



Objectif 2030 :

**- 24%**

Aujourd'hui :

**- 5,6% au total**  
**- 11% par hab.\***

\*hors autoroute

→ Les principaux émetteurs de GES sont les transports routiers (59 %), l'agriculture (21 %) et le résidentiel (10 %).

## ► POLLUTION DE L'AIR



Les polluants sont globalement en réduction et en phase d'atteindre les objectifs du PCAET, en dehors de l'ammoniac.

On observe un dépassement de la valeur cible pour l'ozone (sauf étés moins chauds et ensoleillés). Pour les particules PM10 et l'oxyde d'azote, aucun habitant n'est exposé à un dépassement de la valeur limite réglementaire.

	2015	2022	2030
Composé Organique Volatil (COV)	480 t	-16%	-37%
Ammoniac (NH3)	913 t	-1%	-33%
Oxydes d'azote (NOx)	949 t	-26%	-48%
Particules PM10	285 t	-14%	-30%
Particules PM2.5	178 t	-23%	-40%
Oxydes de soufre (SOx)	11 t	-21%	-24%

## ► ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 60 ans, on constate :

- Températures moyennes : **+2,5°C**
- Journées estivales : **+17 j**
- Jours de gel : **-12 j**
- Bilan hydrique : **-67 mm**
- Jours avec risques incendie : **+5 j**
- Date moyenne de floraison des prairies : **-8 j**



**L'adaptation est étudiée et mise en œuvre pour l'agriculture, la ressource en eau, l'habitat, le tourisme, la forêt.**